



## **NUMÉRO 1706-1153**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 5 juin 2017 à 19h05, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Christian Roy, M. Éric Lessard,  
M. Luc Perrault.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.  
Était aussi présente Madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1706-1153-2

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 18. Varia : a) Nomination du vérificateur financier, b) Projet du nouvel aréna, c) Nouvelle lumière de rue, d) Demande au ministère des Transports. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Suivi du procès-verbal**

Aucun point n'est discuté.

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2017**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris le temps de lire individuellement sur place le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2017;

1706-1153-4

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5. Suivi remisage du camion de déneigement**

Monsieur Jean-Luc Cliche fait un résumé du remisage qui a eu lieu la dernière semaine de mai.

### **6. Lecture et approbation des comptes**

1706-1153-6

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de mai, pour un montant totalisant 54 746, 87\$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. **Rapport du directeur des Travaux publics**

À la demande du Conseil, le directeur des travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard, fait son rapport mensuel.

Un citoyen demande à prendre la parole, car il veut discuter de la route St-Alphonse. Il désire qu'il y ait plus d'argent d'alloué à cette route. Les membres du conseil mentionnent qu'ils y vont selon les recommandations du directeur des travaux publics. Au besoin, lors du prochain budget, les conseillers prendront en considération sa demande.

8. **Demande d'aide pour le presbytère**

Monsieur Louis Jacques, président du comité de financement de la restauration du presbytère, fait une présentation des projets futurs pour le presbytère de Saint-Joseph-de-Beauce. Une campagne de financement sera lancée le 12 juin prochain. M Jacques remet les documents de demande de contribution.

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables contribuera à ce projet pour un montant total de 15 000 \$ réparti en trois versements égaux qui seront effectués chaque mois de juin des années 2017, 2018 et 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. **Discretionnaire du député**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables désire améliorer son réseau routier;

ATTENDU QUE les glissières de sécurité sont essentielles à la sécurité des usagers dans le secteur ciblé du rang des Érables Nord;

ATTENDU QU'en vue de l'amélioration de la sécurité et la fonctionnalité du rang des Érables Nord, des travaux de revêtement mécanisés doivent être faits ;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang des Érables Nord pour un montant de 27 550 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. **Fermeture du bureau municipal –Vacances annuelles**

Le bureau municipal sera fermé du 14 au 25 août pour les vacances annuelles de la directrice générale. Un avis sera publié dans le prochain bulletin et un message sera laissé sur le répondeur.

11. **CPTAQ – Demande de monsieur Étienne Lessard**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation faites par monsieur Étienne Lessard pour l'aliénation et le lotissement du lot 4 373 848, d'une superficie de 48, 2900 hectares visant à être autorisés de vendre à sa fille pour que celle-ci puisse en faire l'exploitation d'une érablière;

CONSIDÉRANT que cette demande n'entraîne pas une diminution du potentiel agricole du milieu environnant;

1706-1153-8

1706-1153-9

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

1706-1153-11

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables appuie la demande d'autorisation de monsieur Étienne Lessard pour l'aliénation et le lotissement du lot 4 373 848, d'une superficie de 48, 2900 hectares visant à être autorisés de vendre à sa fille pour que celle-ci puisse en faire l'exploitation d'une érablière;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 12. CPTAQ – Demande de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation faites par la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie lot 4 375 485 du cadastre du Québec d'une superficie de 2 341.6 m<sup>2</sup> ;

CONSIDÉRANT que la demanderesse souhaite se départir de ce lot non exploité par celle-ci pour que les futurs acquéreurs, Madame Caro Lessard et Ferme Holstein Lambert SENC., puissent en faire l'exploitation adéquate;

CONSIDÉRANT que cette demande n'entraîne pas une diminution du potentiel agricole du milieu environnant;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

1706-1153-12

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables appuie la demande d'autorisation de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, d'une partie du lot 4 375 485, d'une superficie de 2 341.6 m<sup>2</sup> visant à en faire une utilisation adéquate et permettre un droit de passe à l'utilisatrice concernée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 13. Social annuel de la municipalité

Il est discuté du prochain social de la municipalité. Mesdames Mélanie Roy, Roxane Nadeau et Marie-Josée Mathieu sont proposées pour mener le projet à terme. Ce projet aura lieu plus tôt que les années précédentes. Certains citoyens seront invités sur le comité.

## 14. Séance ordinaire de novembre

CONSIDÉRANT que le 5 novembre 2017 est un jour de scrutin municipal;

CONSIDÉRANT qu'il y a des délais à respecter pour des nouveaux élus avant d'être assermenté selon la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

CONSIDÉRANT ces délais, nous devons changer la date de la séance en prévision d'une éventuelle élection;

1706-1153-14

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que la séance du mois de novembre soit tenue le lundi 13 novembre 19h00 au lieu du lundi 6 novembre 19h00

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**15. Sogetel**

Le maire fait la description de la présentation reçue de Sogetel à la MRC Robert-Cliche pour l'implantation de la fibre optique dans la municipalité. Le conseil est favorable à poursuivre les discussions.

**16. Projet du terrain municipal**

Suite à de nouvelles informations reçues de l'avocate de la commission de protection du territoire agricole du Québec, la directrice générale a pris les informations nécessaires pour poursuivre dans le dossier d'achat de terrain municipal.

1706-1153-16

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu que suite à ces informations obtenues, de prendre les mesures nécessaires pour poursuivre et de rendre à terme le dossier du terrain projeté en 2014, c'est-à-dire une partie du lot 4 373 757 du cadastre du Québec. Il est de plus résolu de mandater Me Félix Lebeau de la firme Deblois Avocats pour la défense du dossier devant le Tribunal administratif du Québec.

Adoptée à la majorité des conseillers  
trois (3) pour et un (1) contre.

**17. Correspondance**

**a) Droit de passage**

1706-1153-17a

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables donne le droit de passage le 23 juin prochain à la randonnée de vélo pour l'ouverture officielle du premier tronçon de la piste cyclable de Saint-Joseph. Remis au 24 juin en cas de pluie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**b) Sainte-Famille de Beauce**

Les membres du comité de financement invitent le maire à une conférence de presse qui aura lieu le lundi 12 juin prochain au presbytère de Saint-Joseph-de-Beauce.

**c) Club Parentaïde**

Le club Parentaïde invite tous les intéressés au lancement de projet suivi d'une conférence qui aura lieu le mercredi 21 juin prochain à l'auditorium de la polyvalente Saint-François à Beauceville.

**d) Réseau Biblio**

Le réseau Biblio fait une demande de rencontre le 21 juin prochain avec le maire et la représentante Biblio, Roxane Nadeau.

**18. Varia**

**a) Nomination du vérificateur financier pour les années 2017, 2018 et 2019**

1706-1153-18a

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, de confier la vérification financière pour les exercices financiers 2017, 2018 et 2019 de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, à la firme *Blanchette Vachon* de Saint-Georges, au coût de 4 700 \$ pour 2017, de 4 800 \$ pour 2018 et de 4 900 \$ pour l'année 2019, incluant les rapports d'impôts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**b) Projet du nouvel aréna**

Le maire informe les conseillers que la ville Saint-Joseph a reçu une subvention pour la construction d'un nouvel aréna. Les conseillers sont invités à dire leur opinion sur ce projet.

**c) Nouvelle lumière**

Suite à une discussion que la directrice a eue avec le directeur général de la ville de Saint-Joseph, la municipalité peut procéder aux démarches pour effectuer l'installation d'une lumière de rue à la sortie du pont de la rivière Chaudière et que celle-ci soit raccordée à leur réseau d'Hydro.

1706-1153-18c

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu de compléter le projet de l'installation de lumière sur le pont de la rivière Chaudière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**d) Demande au ministère des Transports**

Un conseiller a eu des discussions avec quelques citoyens concernant la sortie du pont de la rivière Chaudière. Une demande sera faite au ministère des Transports pour qu'un représentant de chez eux rencontre notre directeur des travaux publics pour résoudre le problème.

**19. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

**20. Levée de la séance**

1706-1153-20

À 21h47, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Jeannot Roy, maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Josée Mathieu, secrétaire-trésorière